



Fiche d'inscription « professionnels » Année 2023

Raison sociale :
Activité :
N° de SIRET : Code APE ou NAF :
Nom : Prénom :
Qualité (Nom-Prénom):
Adresse :
.....
Tél : Fax :
Adresse mail :

Véhicules enregistrés :

Marque - Type	Immatriculation

Type de déchets apportés :

☐	Gravats	☐	Cartons
☐	Végétaux	☐	Encombrants
☐	Ferrailles	☐	Bois
☐	Verre	☐	

Fréquentation des déchetteries :

☐ plusieurs fois / semaine ☐ 1 fois / semaine ☐ 1 fois / mois

Je soussigné(e).....reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions d'accès aux déchetteries de l'Agglomération du Gard rhodanien. Je m'engage à en respecter l'ensemble des dispositions.

Lu et approuvé

Fait à Bagnols-sur-Cèze, le

Signature :



Les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Agglomération du Gard rhodanien pour le contrôle d'accès des professionnels en déchetterie.

Le traitement de données personnelles s'effectue sur la base de l'exécution d'une convention entre L'agglomération du Gard rhodanien et les professionnels souhaitant accéder aux déchetteries

Les données à caractère personnel que vous nous communiquez ne sont pas transmises à des tiers, elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales.

Les données sont conservées pendant une durée de 2 ans.

Vous disposez, conformément à la réglementation française et européenne en vigueur relative au traitement et à la protection des données à caractère personnel, (la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 et Règlement général sur la Protection des Données du 25 mai 2018), d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'opposition aux informations qui vous concernent.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service Prévention et Gestion des déchets de l'Agglomération du Gard rhodanien (04 66 90 55 44).

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.